

Réf. : CP/2018-179

# A V I S

Conformément aux dispositions de l'article 24.(1) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que le bureau d'étude B.E.S.T. ingénieurs-conseils s.à.r.l., ayant son siège à L-2513 Senningerberg 2, rue des Sapins, a introduit, au nom et pour le compte de l'Administration communale de Beaufort, ayant son siège à L-6315 BEAUFORT 9, rue de l'Église, une demande d'autorisation auprès de l'Administration de la gestion de l'eau pour le renouvellement de la canalisation pour eaux pluviales et eaux mixtes dans la rue RN10 à Dillingen.

**Beaufort, le 24 décembre 2018**  
**Le collège des Bourgmestre et Échevins,**  
**Camille HOFFMANN Lily SCHOLTES Emile WIES**